

La lettre

Natura 2000 en baie de Saint-Brieuc



Novembre - Décembre 2019
n°102



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Du renfort dans l'équipe de la Réserve naturelle

Evaluation de la population d'arénicoles en baie

Exposition à la Maison de la Baie

Bilan du comptage

Zoom sur ... l'observatoire ornithologique

La fête des oiseaux migrateurs les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019 à LANGUEUX



Les actualités

Du renfort dans l'équipe de la Réserve naturelle

Depuis le 1^{er} octobre 2019, et ce pour 6 mois, la Réserve naturelle s'est dotée d'un renfort humain nommé Gaétan CORMY, embauché par Vivarmor nature. Il épaulera entre autre, le chargé de missions scientifiques. Gaétan a été stagiaire à la Réserve entre mars et août 2019, dans le cadre de son master Patrimoine naturel et biodiversité.

Evaluation de la population d'arénicoles en baie

Début octobre, une classe de BTS Gestion et Protection de la Nature de Pommerit-Jaudy (22), encadrée par l'équipe de la Réserve naturelle, a durant deux jours parcouru l'ensemble de l'estran afin de relever sur chaque station prédéfinie le nombre de tortillons par quadrat de 1 m² (10 quadrats/station). Les tortillons signalent la présence du ver appelé arénicole (*Arenicola maritima*). Bien connu des pêcheurs comme très bon appât, des biochimistes pour son sang qui peut nous être utile, il est également étudié par les écologues, car c'est une espèce importante dans le fonctionnement de l'estran.

Architecte du sable, sa présence conditionne aussi la vie de nombreuses autres espèces.

Ce même travail avait été réalisé en 2009.



La Maison de la Baie
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLO
Hillion

EXPOSITION
22 sept - 26 janv
gratuit

BIOINSPIRATION le vivant
comme modèle

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.fr

EXPOSITION A LA MAISON DE LA BAIE «Le vivant comme modèle»

La nature est si bien faite ! Observer et mieux la comprendre pour en répliquer le génie ... Tel est le concept de la bio-inspiration.

Si l'idée n'est pas neuve, l'art de copier le vivant pour innover (bio-inspiration) apparaît plus que jamais comme une tendance majeure, que ce soit en santé, robotique, écologie, chimie ou sciences de l'ingénieur. L'exposition est découpée en six « chapitres » : se déplacer, soigner, concevoir, préserver, optimiser, apprendre, elle met en valeur des associations parfois surprenantes.

Conçue avec des images de la photothèque du CNRS et en partenariat avec la RATP, cette exposition explique en quoi les chercheurs s'inspirent du vivant pour « élaborer des nouveaux matériaux ou inventer la médecine de demain ». Dans un autre genre, l'exposition permet de voir que les stratégies d'hibernation de l'ours pourraient développer de nouvelles thérapies contre l'atrophie musculaire.

Bienvenue dans un monde bio-inspiré !

22 septembre au 26 janvier
Exposition extérieure gratuite



Natura 2000 en baie de Saint-Brieuc

Le dossier

Avec la constitution du réseau Natura 2000, l'Union européenne s'est lancée dans la réalisation d'un réseau de sites écologiques. Cette démarche a été déclinée par la France, qui s'est attachée à valoriser le patrimoine naturel des territoires en encourageant la prise de conscience collective des enjeux écologiques dans les gouvernances des territoires.

En Baie de Saint-Brieuc, la démarche Natura 2000 a été initiée en 2004 et en cette fin d'année 2019, la révision du document d'objectifs est lancée pour 3 ans.

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives Oiseaux et Habitats faune flore, est double :

- **la préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel** : le maintien ou le rétablissement du bon état de conservation des habitats et des espèces s'appuie sur le développement de leur connaissance ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques spécialement identifiées, les sites Natura 2000. Le maillage de sites s'étend sur tout le territoire de l'Union européenne pour une politique cohérente de préservation des espèces et des habitats naturels ;

- **la prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales** : les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.



Rainette verte

La France s'est attachée à valoriser le patrimoine naturel des territoires en encourageant la prise de conscience collective des enjeux écologiques dans les gouvernances des territoires. Il s'agit notamment d'articuler les différentes politiques et dispositifs de gestion des territoires en tenant compte du rôle et de la responsabilité des acteurs, à travers des actions de concertation ou de partenariat. La sensibilisation et l'éducation du grand public aux enjeux de la biodiversité tient une place essentielle. La dynamique d'un tel réseau nécessite une animation soutenue des réseaux d'acteurs, favorisant les échanges et les bonnes pratiques.

Un réseau, deux directives

Ce réseau est fondé sur la mise en application de deux directives européennes :

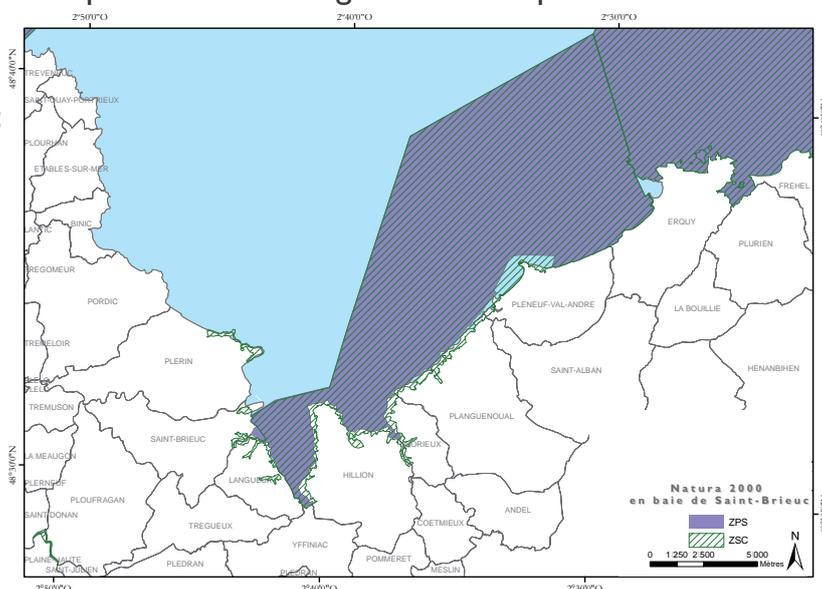
- la **directive Oiseaux** du 30 novembre 2009 a pour objet la conservation de toutes les espèces d'oiseaux sauvages et définit les règles encadrant leur protection, leur gestion et leur régulation. Elle s'applique aux oiseaux ainsi qu'à leurs œufs, à leurs nids et à leurs habitats. Ces espèces, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière, sont protégées dans des sites Natura 2000 dits zones de protection spéciale (ZPS).

- la **directive Habitats faune flore** du 21 mai 1992 a pour objet la conservation des habitats naturels et de la faune et de la flore sauvages. Les annexes I et II de cette directive listent les types d'habitats naturels et les espèces animales et végétales dont la conservation nécessite la désignation de sites Natura 2000 dits zones spéciales de conservation (ZSC). La directive établit un cadre pour les actions communautaires de conservation de ces espèces et habitats en cherchant à concilier les dimensions scientifiques qui fondent les délimitations des sites avec les exigences économiques, sociales et culturelles des territoires.

Les espèces et habitats naturels qui nécessitent, sur la base de ces deux directives, la désignation de zones de protection spéciale ou de zones spéciales de conservation sont dites d'intérêt communautaire, car représentatives de la biodiversité européenne.

Ces deux directives imposent à chaque État membre d'identifier sur son territoire ces deux types de sites d'intérêt communautaire. Une fois désignés, ces sites font partie intégrante du réseau Natura 2000 et doivent être gérés de façon à garantir la préservation à long terme des espèces et des habitats qui justifient leur désignation.

**En Baie de Saint-Brieuc, cela s'est traduit avec la validation de deux périmètres Natura 2000 :
Une ZPS de 13 441 ha
une ZSC de 14 391 ha**



40 ans de directive "oiseaux", 1979 - 2019

A ce jour, le bilan est **plutôt positif** même s'il subsiste encore des inquiétudes pour de nombreuses espèces d'oiseaux vulnérables et exposées à de multiples contraintes. Ainsi, dans le dernier rapport de l'Union européenne, il en ressort que 90% de la population de tous les hérons, pélicans, ibis et spatules sont "en sécurité" car présents dans un réseau d'espaces protégés. D'autres populations sont également en croissance. C'est le cas des canards, oies et cygnes, qui ont su s'adapter à leur environnement modifié (cultures intensives). Les canards de mer restent néanmoins toujours menacés.

La situation pour les rapaces est plutôt encourageante depuis l'arrêt de leur destruction et de l'utilisation d'un certain nombre de pesticides nocifs.



Les oiseaux associés aux prairies et aux habitats agricoles affichent la proportion la plus élevée d'espèces menacées (23%) suivis par les oiseaux associés aux habitats marins, comme les pétrels et les puffins, ce qui indique le problème avec le milieu marin. Les oiseaux associés aux forêts sont moins menacés (taux le plus faible à ce jour : 3%).

D'autres espèces chassables comme la perdrix ou la caille des blés ne montrent pas un état de conservation satisfaisant. La détérioration de l'état de ces espèces peut être attribuée à divers facteurs, mais d'une façon générale, elle est due aux pressions exercées hors des zones protégées et dans les zones rurales plus étendues, comme la pollution diffuse, l'utilisation intensive de la mer ou de la terre, la surexploitation et le changement climatique.



Fauvette Pitchou

Gestion des sites Natura 2000 en France : animation et outils

La gestion des sites est fondée sur des instances de concertation et la participation large des acteurs du terrain. Cette approche a pour objectif de prendre en compte l'ensemble des aspirations des parties prenantes, qu'elles soient écologiques, économiques, culturelles ou sociales. Elle permet d'envisager les solutions et mesures concrètes à mettre en œuvre pour réaliser les objectifs qui doivent concourir au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces pour lesquels le site a été désigné.

Gouvernance des sites Natura 2000

Le comité de pilotage

Constitué au moment de la création du site Natura 2000, le comité de pilotage (COPIL) est un organe officiel de concertation et de débat. Il a notamment pour charge d'élaborer le document d'objectifs (DOCOB) servant à la gestion du site. Ainsi, à chaque site correspond un COPIL et un DOCOB.

La composition des COPIL est réglementée par le code de l'environnement, Toutefois le nombre de ses membres n'est pas défini et laissé au choix de l'autorité compétente (préfet départemental, maritime ou coordonnateur) en fonction des caractéristiques de chaque site.

L'animateur de site

La mise en œuvre effective du document d'objectifs d'un site Natura 2000 est assurée par un animateur de site. Cet intervenant peut être un employé de l'organisme chargé du suivi de la mise en œuvre du document d'objectifs (structure porteuse) ou un prestataire qui agit pour son compte.

Le rôle de l'animateur consiste à faire vivre le site en favorisant les projets durables de territoire, en utilisant les outils propres à Natura 2000 (contrats et chartes Natura 2000) et en informant et sensibilisant les socio-professionnels sur la manière d'atteindre les objectifs définis dans le document d'objectifs.

Conformément à la concertation ayant présidé à l'élaboration du document d'objectifs, l'animateur accompagne les acteurs locaux pour favoriser un développement harmonieux de leur territoire et valoriser la richesse d'un patrimoine unique.



Et en baie de Saint-Brieuc...

Depuis le 11 octobre 2019, le Document d'Objectif vient officiellement d'entrer dans une phase de révision. Saint Brieuc Armor Agglomération a été confortée dans son rôle d'opérateur pour la partie terrestre du site Natura 2000.

Le but de l'évaluation d'un DOCOB est de réaliser d'une part, le bilan de sa mise en œuvre action par action, et d'autre part, de vérifier les effets de cette mise en œuvre en terme d'état de conservation des habitats et espèces des directives cadres. Cette évaluation doit notamment permettre de mettre en évidence les acquis à pérenniser (objectifs de gestion, mesures et stratégies de mise en œuvre, ...), les freins à l'atteinte des objectifs, les nouveaux enjeux, ainsi que les modalités de travail à engager pour prolonger les acquis de l'animation conduite par la structure animatrice.

Sur l'ensemble du site Natura 2000, 21 habitats d'intérêt communautaire, dont 4 prioritaires, ont été identifiés.



Coléanthe délicate



Campagnol amphibie

Pour le volet terrestre, les enjeux de conservation concernent plusieurs espèces animales comme les mammifères, 15 espèces ont été recensées et observées sur le site dont les chauves souris, le campagnol amphibie, la loutre....

Les oiseaux font partie intégrante des suivis qui sont menés car cela permet de mieux connaître l'état de conservation de certains habitats. Une attention particulière est également portée à la flore surtout pour le suivi du coléanthe délicate, le rumex rupestre et le crambe maritime.

Les enjeux terrestres seront dédiés à la préservation, la conservation et à l'amélioration des habitats comme les landes, les formations boisées, les hauts de plage, les dunes maritimes, les prés salés...

Pour le volet marin, les enjeux portent sur plusieurs habitats comme les bancs de sable, les récifs, les herbiers de zostères et les bancs de maërl par exemple et sur différentes espèces marines comme les dauphins, les marsouins, et les phoques qui fréquentent régulièrement le site Natura 2000. Les espèces comme les oiseaux marins sont également d'importance. En effet, près de 260 espèces ont été observées en baie de Saint Brieuc dont une centaine est d'intérêt communautaire.

Zoostère



Puffin des Baléares

Comment se déroule l'élaboration du nouveau DOCOB ?

Dans le cadre d'une révision, l'élaboration du DOCOB a une durée de 3 ans environ et se base sur la concertation et la co-construction. Pour se faire des groupes de travail seront mis en place suivant les problématiques.

Pendant cette période d'élaboration, toutes les orientations seront proposées et présentées en comité de pilotage qui est le seul à pouvoir entériner les décisions.

Pour le site de Saint Brieuc EsT, le co-pilotage de la démarche se fera par Saint Brieuc Armor Agglomération et par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB qui deviendra Office Français de la Biodiversité au 01/01/2020).

L'Agence Française pour la Biodiversité organisera et animera le volet marin des groupes techniques afin de rédiger le volet littoral et marin du DOCOB, et Saint Brieuc Armor Agglomération organisera et animera le volet terrestre des groupes techniques, afin d'actualiser le volet terrestre du DOCOB.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de la révision du DOCOB dans les prochains numéros de la lettre de la réserve naturelle.

Carnet de saison

Bilan du comptage du 4 octobre

Pendant quelques jours, début octobre, 14 Spatules blanches ont été observées (une autre le 15 octobre). De nombreux vols de Bernaches cravant ont été observés au large de la baie le 9 octobre et un groupe d'environ 300 est resté ce même jour en baie. Les effectifs de limicoles augmentent lentement.

Prochains comptages :

- Vend. 25 octobre à 15h30
- Samedi 9 novembre à 15h
- Mardi 19 novembre à 9h
- Mardi 3 décembre à 8h45
- Merc. 18 décembre à 9h

Pour participer,
contactez la Réserve
au 02.96.32.31.42

Huîtrier pie	1784
Bécasseau sanderling	1078
Courlis cendré	802
Macreuse noire	650
Bécasseau variable	295
Canard colvert	275
Grèbe huppé	244
Fou de bassan	131
Grand gravelot	105
Grand Cormoran	93
Tadorne de belon	83

Barge rousse	71
Bernache cravant	46
Aigrette garzette	29
Bécasseau maubèche	34
Pluvier argenté	22
Puffin des Baléares	20
Chevalier aboyeur	4
Héron cendré	3
Martin pêcheur	1
Vanneau huppé	1
Grèbe à cou noir	1

TOTAL : 5 772

En gras : Seuil national (> à 1% des effectifs nationaux)

Zoom sur ... L'observatoire ornithologique



Situé à environ 800 mètres du site de la Maison de la Baie par le GR34 et à proximité immédiate de la plage de l'Hôtellerie (en Hillion), un observatoire ornithologique a été installé en 2010 pour le plus grand bonheur des naturalistes locaux et de passage. Voir sans être vu et repéré par les oiseaux ! un privilège pour voir de plus près, certains oiseaux sauvages .

L'observatoire est idéalement placé car une filière (ou cours d'eau) se situe en contrebas et c'est un endroit de passage pour notamment bon nombre d'anatidés (canards et oies) lorsque la marée les pousse vers le fond de baie.

Cet automne, quelques travaux d'amélioration ont été réalisés par Saint-Brieuc Armor Agglomération (réhaussement du sol de 20 cm, installation d'une lisse) et certains restent à venir (revoir les fenêtres d'ouverture pour l'observation, installation d'un banc,...). Munis d'une paire de jumelles ou d'une longue-vue, partez à la découverte de nombreux oiseaux en vous faisant aider par les dessins installés à l'intérieur... et tout ça à l'abri de la pluie!



La Fête des Oiseaux Migrateurs

Langueux, les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2019

Vendredi 1^{er} nov.

De 9 à 18h : Observation des oiseaux aux Grèves de Langueux (Barnum de VivArmor à Bourienne) venez échanger avec les ornithologues de la baie

20h30 : La Migration des Oiseaux

Conférence de Maxime Zucca ornithologue spécialiste de la migration des oiseaux
Médiathèque de Langueux

Samedi 2 nov.

De 9 à 18h : Observation des oiseaux aux Grèves de Langueux (Barnum de VivArmor à Bourienne) venez échanger avec les ornithologues de la baie

10h : Sortie ornithologique, départ du barnum de VivArmor à Bourienne

Dimanche 3 nov.

10h : Sur la route des migrateurs
rendez-vous à la Maison de La Baie à Hillion
réservation au 02 96 32 27 98

Et tout est gratuit !



ISSN 0753-3454

Conception et réalisation

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois

Crédits photographiques et contributions

Cédric Jamet, Alain Ponsero, Anthony Sturbois, Morgane Oisel, Willy Raitière

Abonnement

Vous pouvez recevoir gratuitement **La Lettre** sur simple demande par mail. Vous pouvez vous abonner directement sur le site internet :

www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Réserve Naturelle
BAIE DE SAINT-BRIEUC

Réserve Naturelle Nationale
Baie de Saint-Brieuc
site de l'étoile
22120 Hillion

Téléphone : 02 96 32 31 40

Télécopie : 02 96 77 30 57

rn.saintbrieuc@espaces-naturels.fr

www.reservebaiedesaintbrieuc.com



Saint-Brieuc Armor Agglomération
5 rue du 71^{ème} régiment d'infanterie
22044 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 96 77 20 00
Télécopie : 02 96 77 20 01
www.saintbrieuc-agglo.fr
accueil@sbaa.fr

VivArmor Nature
Espace d'entreprises Keraia
18 rue du Sabot - Batiment C
22400 Ploufragan
Téléphone/fax : 02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr
vivarmor@orange.fr